



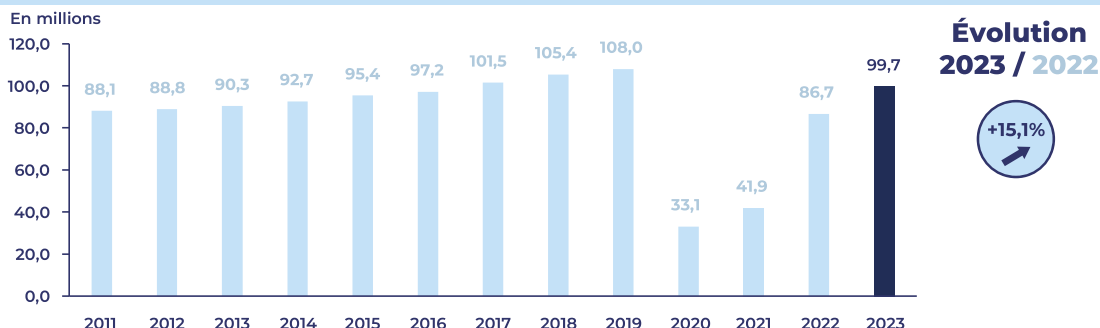
Les déplacements touristiques

AÉROPORTS DE PARIS

Source : Aéroports de Paris

Nombre de passagers

Évolution annuelle du nombre de passagers dans les aéroports franciliens depuis 2011



Tendance : Avec 99,7 millions de passagers comptabilisés en 2023 dans les aéroports franciliens, Aéroports de Paris enregistre une hausse de la fréquentation de plus de 15 % par rapport à 2022. Celle-ci se rapproche de la valeur de 2017, mais correspond à 92 % la fréquentation de l'année 2019 (avant le déclenchement de la crise sanitaire de 2020), laquelle avait toutefois enregistré un record depuis l'an 2000.

Offre de stationnement réservé aux autocars

Nombre de places : 502 (508 en 2022)

dont : 449 (466 en 2022) places payantes accessibles dans le cadre du forfait
dont 233 (206 en 2022) dans les parcs fermés.

53 (52 en 2022) places réservées à la dépose ou à la reprise des voyageurs.

FORFAITS DE STATIONNEMENT DES AUTOCARS DE TOURISME

Source : Mairie de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements

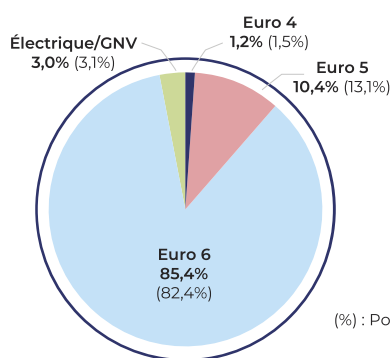


Normes Euro

Règlements de l'Union européenne fixant les limites maximales de rejets polluants pour les véhicules roulants. Ces normes sont de plus en plus strictes depuis 1990 et s'appliquent aux véhicules neufs. Leur objectif est de réduire la pollution atmosphérique due au transport routier.

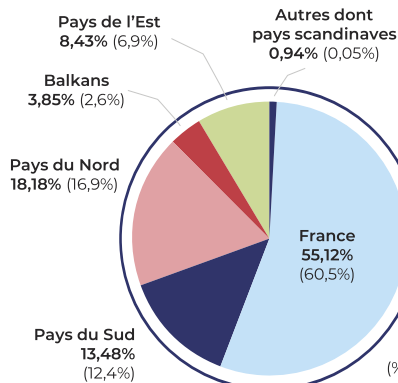
Les normes Euro 5 et Euro 6 sont entrées en vigueur pour les autobus et autocars respectivement le 1^{er} octobre 2009 et le 1^{er} janvier 2014.

Répartition par norme Euro des cars ayant souscrit un abonnement Pass Autocar en 2023



Tendance : Le taux d'autocars à la norme Euro 6 ayant souscrit à l'abonnement Pass Autocar représente 85,4 % du parc (+3 points par rapport à 2022). Les autocars les moins polluants circulant dans Paris voient donc leur nombre continuer de progresser et deviennent très largement majoritaire. Les taux d'autocars électriques (0,9 % contre 1 % en 2022) ou au GNV (2,1 %, id. en 2022) demeurent stables.

Immatriculation des cars ayant souscrit un abonnement Pass Autocar 2023 (Pourcentages en 2022)



Tendance : L'augmentation de 4,5 % du nombre de cars ayant souscrit un abonnement parisien confirme le redémarrage de la fréquentation touristique observé dès 2022 dans la capitale. Un rééquilibrage, observé en 2022, se confirme également en 2023 entre les immatriculations françaises (55,1 % contre 60 % en 2022) et celles des autres régions européennes. À noter que la part des cars en provenance des pays scandinaves, quasi nulle en 2022, représente en 2023 1 % des immatriculations.



FORFAIT DE STATIONNEMENT DES AUTOCARS DE TOURISME

Nombre de stationnements
Nombre de forfaits utilisés



Nombre de stationnements

Il est calculé à partir de toutes les entrées dans les parcs faisant partie du forfait et de relevés effectués par des préposés entre 9h et 19h sur les sites sur voirie.



Forfait (PASS autocar)

Le forfait donne accès à la majorité des parcs et places sur voirie. Il est en place depuis le 16 juin 2003.

On distingue le PASS abonnés destiné aux sociétés d'autocars venant régulièrement sur Paris (hors ligne régulières) et les PASS occasionnel pour les visites ou voyage occasionnels à Paris. Les dispositions tarifaires pour le PASS abonnés et les PASS occasionnels sont différentes.

Une **nouvelle tarification** est applicable au 1^{er} janvier 2018. Deux zones tarifaires ont été **instaurées**: une zone 1 centrale au tarif différencié plus élevé et une zone 2 dite périphérique. Le stationnement maximal autorisé est de 6 heures en zone centrale et de 24 heures dans la zone périphérique.

FORFAITS DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

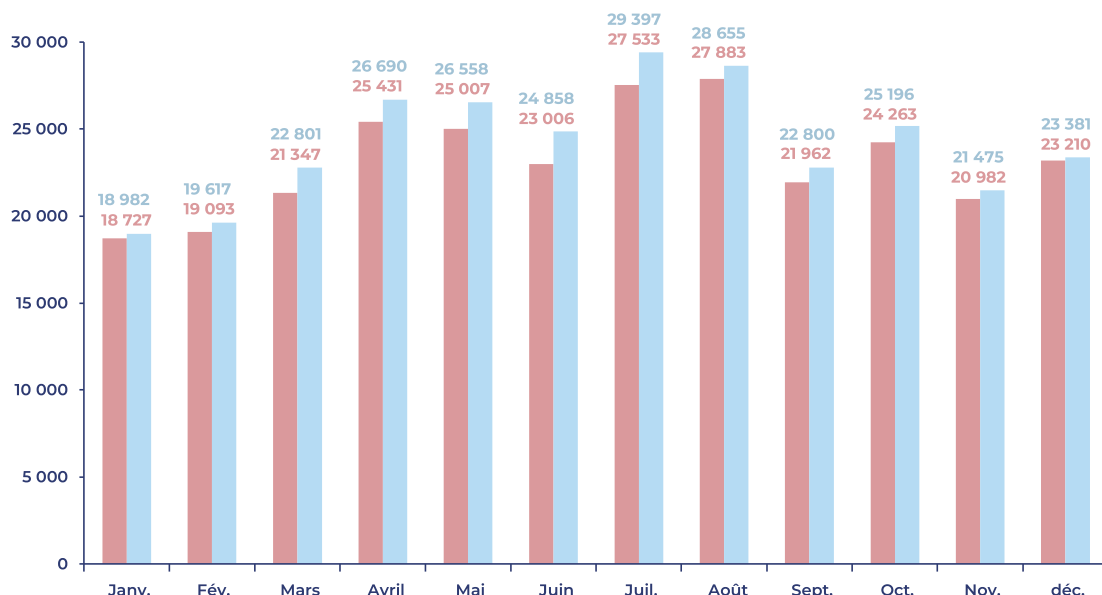
Source : IDFM



Mobilis : forfait valable une journée permettant d'effectuer un nombre de voyages illimité à l'intérieur des zones choisies du réseau de transport d'Île-de-France, sur tous les modes de transport (sauf Orlyval).

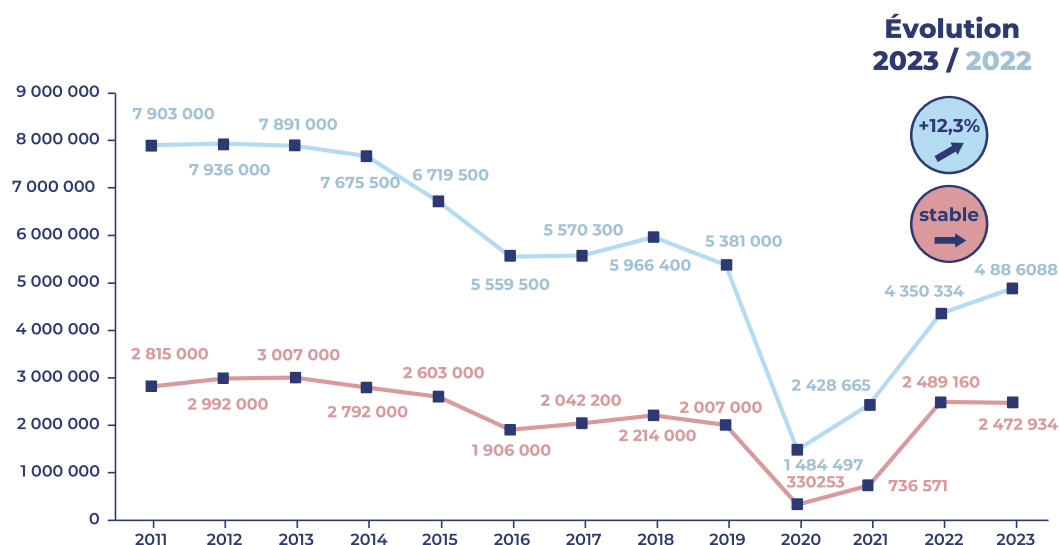
Paris Visite : forfait valable pendant 1, 2, 3 ou 5 jours consécutifs permettant d'effectuer un nombre illimité de voyages sur tous les modes de transports, sauf Filéo, sur l'ensemble du réseau d'Île-de-France et de bénéficier d'avantages culturels ou commerciaux.

Évolution mensuelle du nombre de stationnements et du nombre de forfaits utilisés



Tendance : En 2023, **290 410** forfaits et **278 444** stationnements ont été vendus, en hausse respectivement de 20,9 % et 18,7 % par rapport à 2022. Les valeurs de 2023 dépassent celles qui prévalaient en 2019, avant la crise sanitaire et montrent la reprise de l'activité touristique dans la capitale.

Evolution du nombre de forfaits utilisés (Forfaits MOBILIS, Forfaits PARIS VISITE)



Tendance : Le nombre de forfaits MOBILIS et de tickets JEUNES WEEK-END vendus en 2023 (soit près de 4,9 millions forfaits) augmente de 12,3 % par rapport à 2022, mais ne retrouve pas la valeur de 2019 (avec près de 5,4 millions vendus).

Le forfait PARIS VISITE reste stable en 2023 (en très légère baisse de -0,7 %).



TRANSPORTS DE VOYAGEURS PAR VOIE FLUVIALE

Source : Ville de Paris
Direction de la Voirie
et des déplacements

Compagnie des Batobus

Nombre de passagers transportés en 2023

Évolution
2023 / 2022

Sur la Seine

par Batobus

(sauf période de crues)

630 515 (626 732 en 2022)



Sur les Canaux

par bateaux de tourisme

98 267 (113 438 en 2022)

Sur les canaux à grand gabarit : Saint Martin et Saint Denis



TOURISME DANS LE GRAND PARIS

Source : Office du Tourisme
et des Congrès de Paris

Résultats hôteliers dans le Grand Paris (Paris et petite couronne) Nombre d'arrivées et de nuitées en millions

	2022	2023	
Nombre total d'arrivées	22,8	23,94	+8,4%
Dont Étrangers	11,3	12,6	
Français	10,8	11,3	
Nombre total de nuitées	50,12	52,39	+4,6%
Part de la clientèle d'affaire	38,7 %	34,2 %	
Durée moyenne de séjour	2,27 nuitées	2,18	-4,0%
Taux d'occupation moyen	71,3 %	75 %	+3,7pts



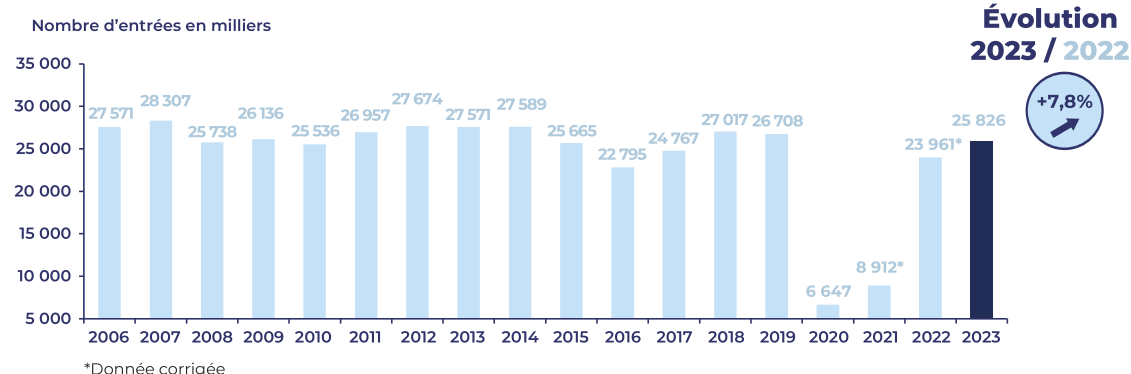
Taux d'occupation des chambres dans l'hôtellerie homologuée

Résultat du nombre de chambres occu-
pées divisé par le nombre de chambres
disponibles et multiplié par 100.



Tendance : Les indicateurs de la fréquentation hôtelière augmentent dans le Grand Paris avec un accroissement de 8,4 % d'arrivées et 4,5 % de nuitées en 2023. Ces chiffres confirment la bonne santé de l'activité touristique après le redémarrage observé en 2022 et qui faisait suite à la crise sanitaire.

Évolution annuelle de la fréquentation des principaux sites culturels



Principaux sites culturels

Tour Eiffel, Musée du Louvre, Centre
Pompidou, Cité des Sciences, Musée
d'Orsay, Arc de Triomphe.



Tendance : La fréquentation des 6 grands sites culturels parisiens augmente de 7,8 % en 2023 par rapport à 2022.